

Un Psychologue Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes / pôle Assistant familial (H/F)

Le psychologue intervient sur les services CRIP et Pilotage des dispositifs ASE (pôle assistants familiaux). Il est rattaché hiérarchiquement au Directeur Enfance Famille, et est sous l'autorité fonctionnelle des chefs de service concernés. Il a pour mission de concourir à l'évaluation des informations préoccupantes au sein du service de la CRIP (cellule de Recueil des Informations Préoccupantes), et à l'accompagnement professionnel des assistants familiaux au sein du pôle Hébergement/assistants familiaux. Dans les équipes, il contribue à l'éclairage clinique des situations individuelles, en apportant un regard expert sur certains troubles ou pathologies. Il mobilise à cet effet des méthodes d'accompagnement, pédagogiques et de transmission des connaissances au sein des équipes.

GRADE MINIMAL : Psychologue de classe normale

GRADE MAXIMAL : Psychologue hors classe - Niveau de responsabilité 5

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES :

1- Contribuer à l'analyse et à la réflexion collective autour des situations individuelles concernées par une évaluation

- Participer aux réunions d'équipe CRIP et apporter sa contribution à une réflexion collective autour des situations d'informations préoccupantes
- Contribuer à créer une dynamique d'équipe et de partage des connaissances au sein de l'équipe spécialisée d'évaluation des informations préoccupantes
- Se coordonner, faire le lien, recueillir et partager des informations avec les services de soins intervenant auprès de l'enfant en cours d'évaluation de l'information préoccupante

2- Concourir à l'évaluation des informations préoccupantes qualifiées par la CRIP

- Rencontrer l'enfant et sa famille pour recueillir des éléments d'observation et d'analyse objectifs et fiables, dans le cadre du protocole évaluatif défini pour chaque situation
- Rédiger des comptes-rendus d'entretien et notes incluant une analyse et des préconisations le cas échéant
- Apporter un avis d'expert clinique sur les rapports des évaluateurs, notamment en cas de saisine de l'autorité judiciaire

3- Concourir à l'accompagnement professionnel des assistants familiaux

- Intervenir auprès du Pôle et/ou de l'assistant familial en cas d'incident dans la prise en charge d'un enfant confié, en lien avec les équipes de territoire, afin d'accompagner et/ou de définir la stratégie d'accompagnement et de reprise de l'incident
- Concourir à l'avancée des pratiques professionnelles des assistants familiaux dans le cadre de l'accueil familial, intégrant la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, en utilisant différentes méthodes pédagogiques et d'accompagnements (groupes, formation, sensibilisation, entretiens...)
- Contribuer à la réflexion lors des projets d'orientation ou de réorientation des enfants, en mettant en avant l'intérêt de l'enfant, ses besoins et les impacts sur son parcours
- Faire le lien avec les autres professionnels du soin intervenant auprès des enfants accueillis par l'assistant familial, pour permettre d'apporter un éclairage clinique à l'assistant familial sur certaines prises en charge

4- Participer à la démarche de professionnalisation des assistants familiaux

- Participer aux projets, réunions du Pôle Hébergement et aux groupes de travail, temps de réunion avec les assistants familiaux
- Participer aux différentes étapes du parcours professionnel de l'assistant familial : recrutement, stage préparatoire, jury de diplôme, commission de majoration, ...
- Concourir à l'intégration des assistants familiaux dans les différentes équipes, en articulation avec les psychologues de territoire
- Soutenir les assistants familiaux dans leurs pratiques professionnelles, en proposant des temps d'accompagnement ciblés, notamment lors du premier accueil

5- Apporter un regard d'expert sur certains troubles et pathologies

- Informer et sensibiliser les agents autour du handicap, de l'autisme et des pathologies mentales pouvant affecter la parentalité et les orienter le cas échéant vers des formations adaptées
- Apporter à l'équipe CRIP et au Pôle Hébergement un appui technique sur la prise en compte des troubles psychiques chez le parent ou l'enfant, ainsi que sur l'impact dans le cadre de l'accueil de l'enfant
- Accompagner au repérage et à la prise en charge du trauma et ses conséquences sur la prise en charge
- Travailler avec les deux équipes sur la notion de trauma vicariant
- Participer au travail sur les besoins de l'enfant et la prise en charge de l'enfant victime

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Aide sociale à l'enfance (Cadre général), Psychologie clinique, Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Publics en difficulté

Compétences professionnelles : Capacité d'analyse, de réflexion et d'anticipation et de dialogue, Animation de groupes, Techniques d'écoute active, Organisation et gestion du temps (traitement de l'urgence et des priorités), Travailler en partenariat et en équipe.

Attitudes professionnelles : Adaptation aux différents publics, Aisance relationnelle, Autonomie, Discrétion professionnelle, Disponibilité, Rigueur

CONDITION SPÉCIFIQUE :

Interventions possibles sur l'ensemble du département

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à la prime de revalorisation dite « Ségur ». Possibilité de télétravail. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Madame Fanny VILLEMIN au 03.29.77.37.02